

# Appel à Projets TEACHERsCOP

## Description et conditions

### 1. Équipe organisatrice

La TEACHERsCOP est organisée par l'Office for Climate Education (OCE) en partenariat avec VVOB.

#### À propos de l'OCE - Office for Climate Education

Face au changement climatique, un effort considérable et dans la durée est nécessaire pour que les jeunes générations soient dotées d'une compréhension solide du changement climatique, ainsi que des compétences nécessaires pour agir en tant que citoyens du monde dans un contexte de profondes transformations. *L'Office for Climate Education* (OCE) répond à ce défi en soutenant les systèmes éducatifs à travers le monde par l'élaboration de ressources éducatives sur le changement climatique qui reposent sur la science, qui sont multilingues, gratuites et libres d'accès ; le développement professionnel des enseignants du primaire et du secondaire ; le déploiement de projets opérationnels d'éducation au changement climatique (ECC) ; et l'appui aux politiques publiques d'ECC.

L'OCE a été créé en 2018 en réponse à l'Article 12 de l'Accord de Paris, soulignant l'importance de l'éducation au changement climatique. Aujourd'hui, sous l'égide de l'UNESCO et de la Fondation La main à la pâte, l'OCE est également membre observateur du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mettant ainsi sa double expertise scientifique et pédagogique au service des Objectifs de Développement Durable.

### 2. OBJECTIF DE L'APPEL

Cet appel à projet, destiné aux enseignants du primaire et du secondaire ainsi qu'à leurs formateurs, directeurs d'école ou inspecteurs, vise à identifier et à rendre visible des projets et initiatives d'éducation climatique, notamment, lors de la COP29 qui se tiendra à Bakou en 2024. Une sélection de ces projets sera présentée aux enseignants et décideurs du monde entier lors d'un événement en ligne appelé TEACHERsCOP. L'OCE présentera également une sélection de ces initiatives, pour porter la voix et le travail d'enseignants, lors d'événements officiels dans la zone bleue de la COP29.

Ces projets inspirants permettront de montrer à tous que le changement est possible et que certains l'ont déjà amorcé .

Enfin, cet appel à projet cherche aussi à articuler un réseau d'écoles, d'enseignants et de parties prenantes motivés et engagés dans l'éducation climatique pour continuer à rendre visible leur travail et encourager davantage de communautés éducatives à agir aussi.

### 3. CONTEXTE

Dans le monde entier, les questions climatiques mobilisent fortement notre jeunesse. Les manifestations d'émotion et d'inquiétude, l'envie d'agir dont témoignent les jeunes, ainsi que l'analyse rationnelle à partager, soulignent l'urgence d'une éducation climatique de qualité.

Mais comment répondre à cette éducation sans impliquer les enseignants ?

Les enseignants sont la clé de ce travail : à la fois par leur place à l'interface entre l'information et les élèves, leurs savoirs et savoir-faire, mais aussi comme figure d'inspiration dans un futur en mutation.

Dans ce contexte changeant et évolutif, le travail et la capacité d'adaptation demandés aux enseignants sont importants. Ils doivent faire face à la difficulté d'apprendre cette nouvelle science du climat, multidisciplinaire et évolutive, et aux attentes des jeunes face à cette information. Or, souvent, le soutien apporté aux enseignants n'est pas à la hauteur de la grande capacité d'adaptation qui leur est demandée.

C'est pour souligner le travail de ces enseignants, les défis auxquels ils sont confrontés et le rôle clé qu'ils jouent dans la réponse climatique mondiale que l'Office for Climate Education a choisi de lancer au cours de la COP de Glasgow la #TeachersCOP. Lors de cette première édition, une déclaration a été rédigée et signée par des centaines d'enseignants proposant un ensemble d'actions simples pour accompagner le changement au sein du monde éducatif. Vous pouvez découvrir ces propositions [ici](#).

La deuxième édition, tenue lors de la COP27 à Sharm El Sheikh, a dépassé toutes les attentes, réunissant près de 1500 enseignants du monde entier. Fort de ces succès, l'OCE a choisi de pérenniser cette expérience en renouvelant cet événement en 2023, et en invitant pour la première fois en personne, 5 enseignants de diverses origines géographiques à la COP28 à Dubaï. Ces 5 enseignants avaient été sélectionnés parmi près de 400 candidats en raison de la qualité de leurs projets éducatifs, illustrant comment mettre concrètement en œuvre des projets éducatifs sur le climat inspirés par les principes directeurs du Partenariat pour l'éducation verte (Greening Education Partnership). Le TeachersCOP a ainsi mis en lumière ces initiatives locales, démontrant l'engagement de divers acteurs à poursuivre ce dialogue sur l'éducation au changement climatique.

## 4. CALENDRIER GÉNÉRAL

### **Première étape de candidature : du 1er juillet au 3 octobre 2024**

Les enseignants sont invités à soumettre leurs initiatives et/ou projets à travers le formulaire mis à leur disposition sur le site [www.oce.global/fr/teacherscop](http://www.oce.global/fr/teacherscop).

### **Évaluation et sélection des projets : du 07 au 21 octobre 2024**

Les propositions soumises seront évaluées par un jury composé d'experts en éducation et en sciences climatiques selon les critères établis pour cette étape. Après cette évaluation, 12 projets seront sélectionnés dans différentes régions du monde. Les porteurs de projets sélectionnés seront contactés le 21 Octobre pour leur annoncer les résultats. Les porteurs de projets sélectionnés bénéficieront de l'appui de l'équipe organisatrice et de VVOB pour les aider à préparer leur présentation de 5 minutes pour la TeachersCOP.

### **Présentation en ligne à la COP29 de Bakou des projets sélectionnés lors de la TeachersCOP : le 16 novembre 2024**

Les responsables des projets sélectionnés seront contactés par l'OCE pour préparer la présentation en ligne de leurs projets lors de l'événement TeachersCOP. Lors de l'événement en ligne de la TeachersCOP, les projets présentés seront soumis aux votes des enseignants participants virtuellement pour sélectionner leur projet préféré.

## 5. DOMAINES THÉMATIQUES

La TEACHERsCOP vise à identifier et à rendre visibles les projets d'éducation au climat qui relèvent de l'un des axes thématiques suivants, liés aux 4 piliers du Greening Education Partnership:

- 1. Des écoles vertes :** Projets qui renforcent la capacité de l'école à répondre aux défis climatiques grâce à une démarche de développement durable.
- 2. Des programmes scolaires verts :** Projets qui intègrent l'éducation climatique à tous les niveaux scolaires pour que la science du climat soit une composante du programme scolaire.
- 3. Des formations pour les enseignants vertes :** Projets qui incorporent l'éducation climatique dans les programmes de formation des enseignants, équipant les éducateurs pour aborder efficacement les problématiques climatiques.
- 4. Des communautés vertes :** Projets qui engagent toute la communauté dans un apprentissage continu et une participation active à l'action climatique.

## 6. PROCESSUS DE CANDIDATURE ET D'ÉVALUATION

### **Première étape de candidature : du 12 juillet au 3 octobre 2024**

La première étape de candidature aura lieu du **12 juillet au 3 octobre 2024** et sera composée d'enseignants de centres éducatifs de n'importe quel pays. Les enseignants sont invités à soumettre leurs initiatives et/ou projets à travers le formulaire mis à leur disposition sur le site [www.oce.global/fr/teacherscop](http://www.oce.global/fr/teacherscop). Les candidatures peuvent être déposées en anglais, français, espagnol ou arabe.

Le formulaire susmentionné sera ouvert pour recevoir les candidatures **jusqu'à 23h59 (heure de Paris) le 3 octobre 2024**.

Les candidatures reçues par d'autres moyens, après la date limite stipulée et/ou avec des formulaires incomplets seront disqualifiées. Les corrections, modifications ou documents supplémentaires à ceux soumis via le formulaire de candidature ne seront pas acceptés. De même, les candidatures ne répondant pas aux critères d'éligibilité seront disqualifiées.

### **Évaluation et sélection des projets : du 07 au 21 octobre 2024**

Les propositions soumises seront évaluées par un jury composé d'experts en éducation et en sciences climatiques selon des critères de sélection définis. Après cette évaluation, 12 projets seront sélectionnés dans différentes régions du monde. Si besoin, la sélection des projets se fera en tenant compte, en plus des critères de sélection, de la représentativité des régions autour du monde. Les décisions de l'équipe d'évaluation sont définitives.

Les porteurs de projets sélectionnés seront contactés le 21 Octobre via l'e-mail indiqué dans la candidature et un accusé de réception sera attendu. L'équipe organisatrice est exonérée de toute responsabilité pour les échecs de communication causés par des coordonnées erronées, incomplètes ou périmées incluses dans le formulaire de candidature. De même, l'équipe organisatrice n'est pas responsable de l'absence de réponse du porteur de projet. En cas de non réponse dans un délai de 48h l'équipe organisatrice pourra remplacer le porteur de projet à sa discrétion.

### **Présentation en ligne lors de la COP29 à Bakou des projets sélectionnés lors de la TeachersCOP : le 16 novembre 2024**

Les candidats sélectionnés doivent accepter de se rendre disponibles pour participer à l'événement en ligne TeachersCOP qui se tiendra entre le 16 novembre 2024 au cours duquel ils devront faire une courte présentation de leurs projets. Ces 12 projets seront présentés par l'équipe de l'OCE lors d'événements officiels dans la zone bleue.

## 7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets et/ou initiatives candidats seront évalués par un jury d'experts en éducation et en sciences climatiques sur la base des critères d'éligibilité et de sélection suivants :

### Critères d'éligibilité

- **Axe thématique** : Le projet présenté et les actions menées répondent à l'axe thématique choisi.
- **Mise en œuvre** : Le projet doit avoir commencé l'exécution des actions avant le moment de l'application.
- **Champ d'application** : La candidature correspond à un projet et/ou une initiative appliquée au niveau primaire et/ou secondaire.

### Critères de sélection

**a. Identification du problème et/ou de l'opportunité** : La candidature montre la compréhension profonde du problème et/ou de l'opportunité à partir de laquelle l'initiative et/ou le projet est conçu et mis en œuvre. Il décrit qui ou quoi est affecté, quelles en sont les causes et les conséquences, et qui sont les acteurs qui influencent positivement ou négativement.

- **Pertinence du projet** : Le projet/l'initiative développée répond à la problématique et/ou à l'opportunité identifiée.
- **Impact social**: La proposition renforce le potentiel des enfants, des adolescents et des jeunes en tant qu'agents de changement et/ou fournit des outils aux enseignants pour atteindre cet objectif. Démontre des résultats pratiques d'impact sur les élèves et la communauté scolaire. Elle rend compte de l'efficacité des stratégies et des outils acquis par les élèves et/ou les enseignants.
- **Pertinence pédagogique**: La proposition utilise des pédagogies actives qui aident les étudiants et/ou les enseignants à comprendre et appliquer les sciences et/ou à s'appropriier la matière.
- **Innovation, créativité et originalité** : un projet est présenté qui apporte une solution innovante à un problème précis dans un contexte précis. La créativité du projet est perçue.
- **Éco-anxiété** : Le projet aborde la dimension émotionnelle liée au changement climatique.
- **Réplicabilité** : Le projet a la capacité d'être répliqué ou adapté dans d'autres contextes, communautés ou écoles.
- **Qualité et communication efficace de la proposition** : L'équipe présente sa proposition de manière claire et détaillée, en respectant correctement les délais et les instructions. En outre, il indique clairement comment la proposition résout le problème abordé et est exprimé de manière cohérente et articulée.

## 8. AUTRES CONDITIONS

- Celui qui postule pour le projet doit avoir le droit de faire ladite candidature, ainsi que pour l'utilisation d'images et l'utilisation des données incluses dans le cadre de la candidature, exonérant l'équipe organisatrice de toute erreur connexe avec les remerciements de l'auteur.
- Les informations fournies dans le formulaire de candidature sont sous l'entière responsabilité du candidat, de sorte que la véracité et l'authenticité desdites informations incombent exclusivement au candidat déclaré dans la candidature. L'équipe organisatrice n'est pas responsable du contenu des vidéos de l'appel, des images ou du matériel dérivé de celui-ci.
- Le résultat des processus d'évaluation et la sélection des projets relèvent de la responsabilité des équipes d'évaluation et du jury et sont définitifs.
- L'équipe organisatrice se réserve le droit d'utiliser le contenu des candidatures dans des publications et le contenu sur les réseaux pour leur diffusion.
- L'équipe organisatrice se réserve le droit de déterminer le nombre de projets finalistes, ainsi que de déclarer le gagnant de toute catégorie nulle.
- L'équipe organisatrice ne sponsorise, n'approuve, ne promeut ni n'agit au nom des initiatives ou des projets participant au Prix.
- Compte tenu des caractéristiques inhérentes à l'environnement Internet, l'équipe organisatrice ne peut garantir que la formulaire de candidature soit exempte d'intrusions, d'interruptions ou de suspensions dues à des cas fortuits, à des cas de force majeure ou à toute autre cause indépendante de sa volonté. A ce titre, l'équipe organisatrice est exonérée de toute responsabilité découlant de tels événements ou actes. En vertu de ce qui précède, en cas d'interruptions de toute nature du formulaire, l'équipe organisatrice ne sera pas tenue de prolonger les durées des étapes de candidature.
- Toute personne soumettant un projet accepte qu'il soit affiché sur la plateforme [s-cool-links.org](https://s-cool-links.org), une plateforme interactive destinée aux enseignants intéressés par l'éducation au changement climatique et gérée par VVOB.

## 9. ACCEPTATION TACITE DES CONDITIONS

L'application des projets suppose l'acceptation du présent règlement et la conformité avec les décisions des équipes d'évaluation et du jury.

Tout participant qui ne respecte pas les exigences, modalités et conditions mentionnées dans ce document ou interfère avec le bon déroulement de l'événement ou agit de mauvaise foi peut être disqualifié du concours à tout moment, à la discrétion de l'équipe organisatrice. De même, l'équipe organisatrice peut décider de toute situation non prévue par ces directives.